

Respect du vote en conseil municipal

Par sangha, le 31/12/2008 à 11:00

Lors d'un vote de conseil municipal, le maire n'est il pas obligé de faire voter les "pour" ? Peut il seulement faire voter les "contre" et "abstention" et en déduire le nombre de "pour" ?

Par Tisuisse, le 02/01/2009 à 18:32

Bonjour,

Ben oui, c'est fréquent car les votes, qu'ils soient lors d'un conseil municipal ou lors d'une assemblée générale quelconque, ne peuvent avoir que 3 réponses : c'est OUI, c'est NON ou c'est ABSTENTION.

Donc, par soustraction du nombre de présents ou réprésentés, en otant les NON et les ABSTENTION, on obtient les OUI. CQFD.